

Image not found or type unknown



Ce servira d'un enfant pour les papiers

Par **mamanperdu**, le **19/04/2012 à 16:10**

Bonjour, je viens d'avoir mon fils de 1 mois et demi et mon ex l'a reconnu 3 semaines après mon accouchement alors que moi j'avais déjà fait une préreconnaissance et l'état civil me dit qu'il a les mêmes droits que moi mais en plus de ça il est en situation irrégulière et je sais qu'il veut reconnaître son fils juste pour les papiers je suis tellement désespérée je ne sais plus quoi faire. pouvez-vous m'aider????